

Notice Technique d'Installation et Guide d'Utilisation

Technical Installation Instructions and User Guide

Manuale tecnico d'installazione e istruzioni per l'uso

Technische handleiding en installatiegids

Manual técnico de instalación y Guía del usuario

Manual técnico de instalação e Guia do utilizador

FR

GB

IT

FL

ES

PT

BCH 80 - 120 - 160 - 200 L

BALLON RECHAUFFEUR
HEATING TANK
BOLLITORE
CV BOILER
CALENTADOR ACUMULADOR
ACUMULADOR DE ÁGUA QUENTE



Table des matières

Consignes de transport, stockage et recyclage	3
Recommandations générales	3
Déclaration de conformité	3
Conformité de conception et fabrication	3
Conformité électrique Marquage	3
Normes générales de sécurité	4
Description technique	5
Données techniques	5
Caractéristiques techniques de l'appareil	5
Caractéristiques dimensionnelles	6
Généralités	7
Installation	7
Instructions d'installation	7
Volume d'installation conseillé	7
Groupe de sécurité	8
Raccordement de l'eau et opérations préliminaires	8
Schéma de raccordement	10
Options d'installation	11
Kit d'installation	11
Accessoires	11
Mise en service	12
Fonctionnement	12
Protech	13
Note pour l'installateur	13
Diagnostic des pannes du circuit électronique	13
Schéma de câblage	14
Entretien et Maintenance	14
Nettoyage extérieur	14
Vidange	14
Enlever le calcaire	14
Limite de Garantie	15
Notes	16

CONSIGNES DE TRANSPORT, STOCKAGE ET RECYCLAGE

- L'appareil doit être transporté en respectant les pictogrammes inscrits sur l'emballage.
- L'appareil doit être transporté et stocké au sec et à l'abri du gel.
- La **directive EU 2002/96/EC** impose la collecte sélective et le recyclage des appareils électriques et électroniques usagés.
- Le symbole « poubelle barrée » reporté sur l'appareil indique que le produit, en fin de vie, devant être traité séparément des déchets domestiques, doit être rapporté dans un centre de tri des déchets pour les appareils électriques et électroniques ou repris par le revendeur lors de l'achat d'un nouvel appareil équivalent.
- Le tri sélectif, permettant le recyclage de l'appareil en fin de vie et son traitement, respectueux de l'environnement, contribue à éviter les éventuels effets négatifs sur l'environnement et favorise le recyclage des matières qui composent le produit.
- Pour en savoir plus sur les centres de collectes des déchets existants, adressez vous au service de collecte des déchets de votre commune ou auprès du magasin dans lequel vous avez effectué l'achat de votre appareil.
- L'emballage protège votre chauffe-eau contre les dégâts de transport. Nous utilisons des matériaux sélectionnés pour des motifs liés à la protection de l'environnement.
Nous vous invitons à remettre ces matériaux à votre centre de recyclage ou déchetterie le/la plus proche.
- Si cet appareil est muni de piles rechargeables, celles-ci doivent être enlevées de l'appareil avant qu'il ne soit mis au rebut, et être éliminées de façon sûre. Ces batteries seront enlevées de leur support situé dans leur logement accessible sous le couvercle plastique.



FR

RECOMMANDATIONS GENERALES

La notice d'instructions fait partie intégrante du produit et devra être remise à l'utilisateur. Lire attentivement les avertissements de la notice, car ils fournissent d'importants renseignements concernant la sécurité d'installation, d'utilisation et d'entretien. Conserver soigneusement la notice pour toute consultation ultérieure. Cet appareil sert à produire et accumuler de l'eau chaude. Par conséquent, il doit être raccordé à une installation de chauffage sanitaire et à la tuyauterie hydraulique, conformément à ses performances et à sa puissance. Il est interdit d'utiliser cet appareil à d'autres fins ; le constructeur sera dégagé de toute responsabilité si d'éventuels dommages sont dus à son utilisation incorrecte ou déraisonnable.

Il faut éliminer les déchets d'emballage conformément aux normes en vigueur et le plus rapidement possible dans la mesure où ils constituent une source de danger potentielle, en particulier vis-à-vis des enfants.

Pour ce qui est du nettoyage des parties externes de l'appareil, il est recommandé d'utiliser un chiffon humide et des produits prévus à cet effet. Il est fortement déconseillé de recourir à des produits abrasifs ou des solvants.

Seul un personnel hautement qualifié est habilité à effectuer l'installation conformément aux normes en vigueur, sous peine d'annulation de la garantie du produit. Un appareil mal installé peut causer des dommages matériels et immatériels. Dans ce cas précis, le constructeur est dégagé de toute responsabilité.

Les éventuels accessoires à installer sur l'appareil doivent être exclusivement des pièces originales du constructeur.

Avant d'effectuer toute opération d'assistance et/ou d'entretien sur l'appareil, il importe de l'isoler de toute source d'alimentation.

En cas de mauvais fonctionnement de l'appareil, il convient de le mettre à l'arrêt et d'appeler l'assistance technique.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Conformité de conception et fabrication

Ce produit est conforme à la directive européenne 97/23CE, article 3, paragraphe 3 concernant les appareils à pression et 93/69/CEE relativement à la norme EN12897 spécifique aux chauffe-eaux indirects non ventilés.

Conformité électrique Marquage

Ce produit est conforme aux directives et normes européennes suivantes :

- Directive LVD (sécurité électrique) 2006/95/CE

EN 60335-1

EN 60335-2-21

EN 50366

- Directive EMC 2004/108/CE

EN 61000-3-2

EN 61000-3

EN 55014-1

- Panier barré 2002/96

NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Légende des symboles :

⚠ Le non-respect de l'avertissement comporte des risques de lésions mortelles dans certaines circonstances pour les personnes.

⚠ Le non-respect de l'avertissement comporte le risque d'endommagements graves dans certaines circonstances pour des objets, plantes ou animaux.

1 - Eviter d'effectuer une opération qui nécessite l'ouverture de l'appareil.

⚠ Fulguration par contact avec des composants sous tension. Lésions sous forme de brûlures dues à la présence de composants surchauffés ou blessures provoquées par des proéminences et des bords coupants.

2 - Eviter d'effectuer une opération qui nécessite la pose de l'appareil.

⚠ Fulguration par contact avec des composants sous tension.

⚠ Inondations dues à la sortie d'eau des tubes désinsérés.

3 - Eviter d'utiliser le bouchon du câble d'alimentation électrique pour brancher ou débrancher l'appareil.

⚠ Fulguration provoquée par le mauvais état du câble, de la fiche ou de la prise.

4 - Eviter de détériorer le câble d'alimentation électrique.

⚠ Fulguration provoquée par des fils sous tension découverts.

5 - Eviter de poser des objets sur l'appareil.

⚠ Lésions provoquées par la chute de l'objet à cause de vibrations.

⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets placés dans sa partie inférieure à cause de la chute de l'objet par vibrations.

6 - Ne pas monter sur l'appareil.

Lésions provoquées par la chute de l'appareil.

⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets placés dans sa partie inférieure à cause de l'appareil détaché de son support.

7 - Eviter de monter sur des chaises, escabeaux, échelles ou supports instables pour nettoyer l'appareil.

⚠ Lésions provoquées par la chute de hauteur ou de coupure (échelle pliable).

8 - Ne pas effectuer d'opération de nettoyage de l'appareil sans avoir d'abord éteint l'appareil, débranché la prise ou désactivé l'interrupteur.

⚠ Fulguration par contact avec des composants sous tension.

9 - Installer l'appareil à une paroi solide, non soumise à des vibrations.

⚠ Fonctionnement bruyant.

10 - Eviter d'endommager les câbles ou les tubes existants durant le forage de la paroi.

Fulguration par contact avec conducteurs sous tension. Explosion, incendies ou intoxications dues à la sortie de gaz des tubes endommagés.

⚠ Endommagement installations préexistantes. Inondations dues à la sortie d'eau des tubes détériorés.

11 - Protéger les tubes et les câbles de raccordement pour éviter de les endommager.

⚠ Fulguration par contact avec des composants sous tension.

⚠ Inondations dues à la sortie d'eau des tubes désinsérés.

12 - S'assurer que les installations auxquelles est relié l'appareil soient conformes aux normes applicables en la matière.

⚠ Fulguration par contact avec conducteurs sous tension installés de façon non correcte.

⚠ Endommagement de l'appareil causé par de mauvaises conditions de fonctionnement.

13 - Utiliser des appareils et des instruments manuels adaptés (s'assurer en particulier que l'instrument ne soit pas détérioré et que son manche soit bien fixé), les utiliser correctement et adopter les précautions nécessaires pour éviter leur chute, les reposer après utilisation.

⚠ Lésions personnelles provoquées par la projections d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, coups, coupures, piqûres, abrasions.

⚠ Endommagement de l'appareil provoqué par des objets proches par projection d'éclats, coups, coupures.

14 - Utiliser les outils électriques adaptés (s'assurer en particulier que le câble et la prise d'alimentation soient en bon état et que les pièces avec mouvement rotatif ou alternatif soient fixées correctement), les utiliser correctement, éviter

d'empêcher le passage en laissant le câble d'alimentation à vue, les fixer pour éviter leur chute de hauteur, les désinsérer et les reposer après utilisation.

⚠ Lésions personnelles provoquées par la projection d'éclats ou de fragments, inhalation de poussières, coups, coupures, piqûres, abrasions.

⚠ Endommagement de l'appareil provoqué par des objets proches par projection d'éclats, coups, coupures.

15 - S'assurer de la stabilité des échelles portables, de leur résistance, du bon état des estrades qui ne doivent pas être glissantes, et garantir qu'une personne contrôle qu'elles ne soient pas déplacées quand il y a quelqu'un dessus.

⚠ Lésions provoquées par la chute de hauteur ou de coupure (échelle pliante).

16 - Contrôler que les échelles coulissantes soient stables, suffisamment résistantes, avec des gradins en bon état et non glissants, qu'elles soient fournies de barres de soutien le long de la rampe et sur la plate-forme.

⚠ Lésions provoquées par chute de hauteur élevée.

17 - S'assurer qu'en cas de travaux effectués à une certaine hauteur (plus de deux mètres de dénivelé) aient été prévues des barres de soutien autour de la zone de travail ou des harnais de sécurité individuels pour éviter les risques de chute; qu'en cas de chute inévitable il n'y ait pas d'obstacles dangereux et que le choc soit amorti par des surfaces de réception semi-rigides ou déformables.

⚠ Lésions provoquées par chute de hauteur élevée.

18 - S'assurer que le lieu de travail dispose de conditions hygiéniques et sanitaires adaptées en ce qui concerne l'éclairage, l'aération, la solidité des structures, les sorties de secours.

⚠ Lésions personnelles causées par coups, trébuchements, blessures.

19 - Durant les travaux, se munir de vêtements et équipements de protection individuelle.

⚠ Lésions personnelles provoquées par électrocution, projection d'éclats ou fragments, inhalation de poussières, percussions, coupures, piqûres, abrasions, bruit, vibrations.

20 - Les opérations internes doivent être effectuées avec la plus grande prudence, en évitant tout contact brusque avec des pointes effilées.

⚠ Lésions personnelles causées par coupures, piqûres, abrasions.

21 - Ne pas utiliser d'insecticides, solvants ou produits de nettoyage agressifs pour l'entretien de l'appareil.

⚠ Endommagement des parties peintes ou en plastiques.

22 - Ne pas utiliser l'appareil pour des usages différents de celui domestique normal.

Endommagement de l'appareil causé par une surcharge de fonctionnement.

⚠ Endommagement d'objets traités non conformément.

23 - Ne pas permettre aux enfants ou personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.

⚠ Endommagement de l'appareil causé par un usage impropre.

24 - Pour les raccordements électriques, utiliser des conducteurs de la juste dimension.

⚠ Incendie par surchauffe provoqué par le passage de courant électrique à l'intérieur des câbles sous dimensionnés.

25 - Protéger l'appareil et les zones limitrophes du lieu de travail, avec matériel adapté.

⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets proches par projection d'éclats, instruments coupants.

26 - Déplacer l'appareil avec les protections adéquates et la plus grande précaution.

⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets proches à cause de coups, coupures, écrasement.

27 - Vérifier que la conservation du matériel et des équipements rendent l'entretien simple et sûr, éviter de constituer des piles qui risquent de tomber.

⚠ Endommagement de l'appareil ou des objets proches à cause de coups, coupures, écrasement.

28 - Rétablir les fonctions de sécurité et de contrôle qui nécessitent une intervention sur l'appareil, et s'assurer de leur fonctionnement correct avant la remise en service.

⚠ Endommagement ou dégât de l'appareil causé par fonctionnement hors contrôle.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Données techniques

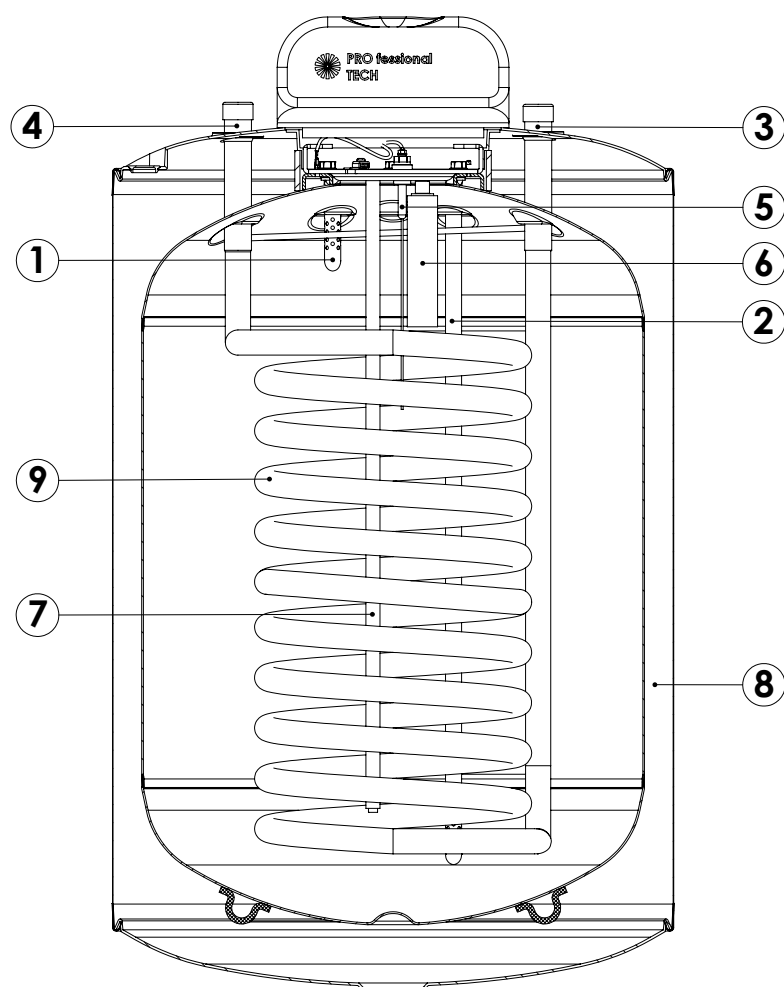
BCH		80 L	120 L	160 L	200 L
Capacité	Ltr	80	120	160	200
Superficie serpentin	m ²	0,5	0,7	0,7	1
Puissance	Kw	21,3	25	25	29
Temps de chauffe	Min	17	21	29	31
Débit continu nominal					
Débit de sortie avec $\Delta T = 30^{\circ}\text{C}$	L/h	611	717	717	831
Débit de sortie avec $\Delta T = 45^{\circ}\text{C}$	L/h	407	478	478	554
Perte de charge serpentin	mbar	30	40	40	45
Pression max. de service	bar	7	7	7	7
Déperdition thermique	kWh/24 h	1,3	1,4	1,6	2,1
Température maximale	°C	90	90	90	90
Poids	Kg	34	45	51	62
Isolation		PU	PU	PU	PU

FR

Caractéristiques techniques de l'appareil

Légende :

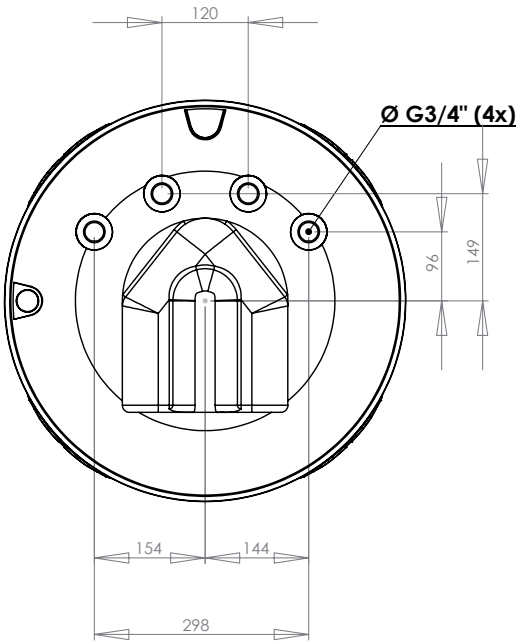
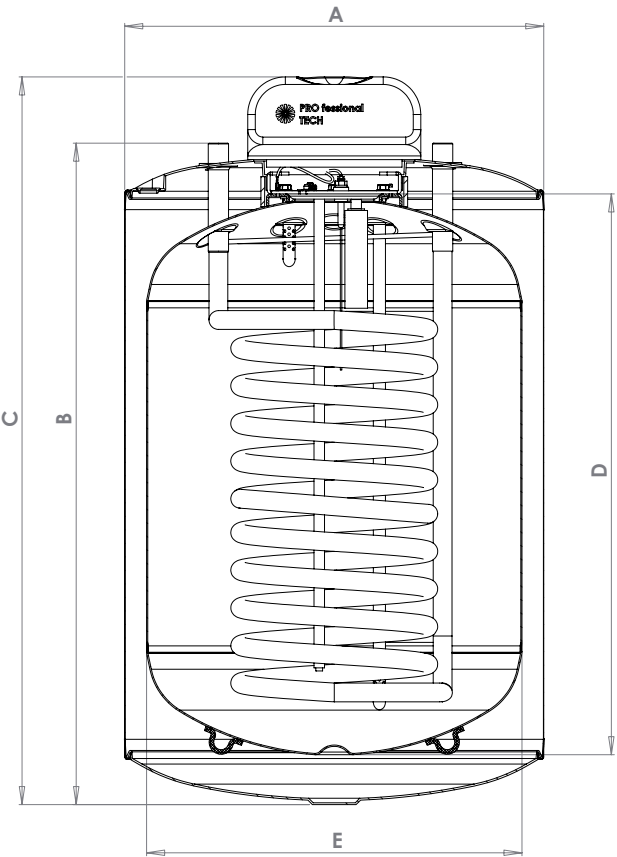
1. Entrée eau froide/ou prélèvement eau chaude (svt sens d'installation),
2. Entrée eau froide/ou prélèvement eau chaude (svt sens d'installation),
3. Entrée primaire/Sortie primaire (svt sens d'installation),
4. Entrée primaire/Sortie primaire (svt sens d'installation),
5. Système Protech (protection contre la corrosion),
6. Anode Magnésium Startup,
7. Sonde de température,
8. Isolation en Polyuréthane,
9. Echangeur Serpentin.



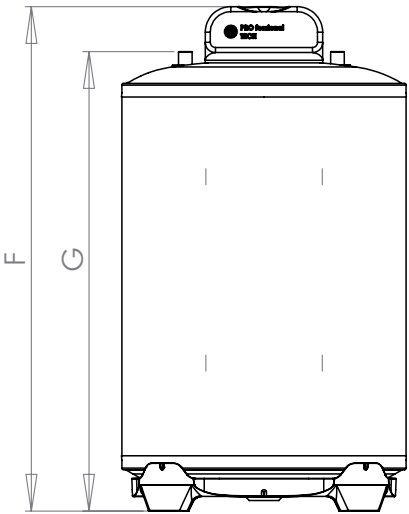
Caractéristiques dimensionnelles

Unité : mm

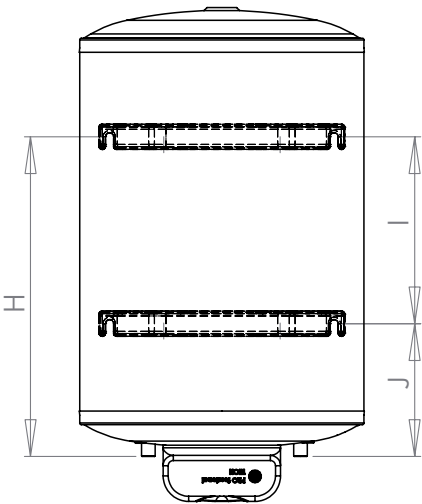
FR



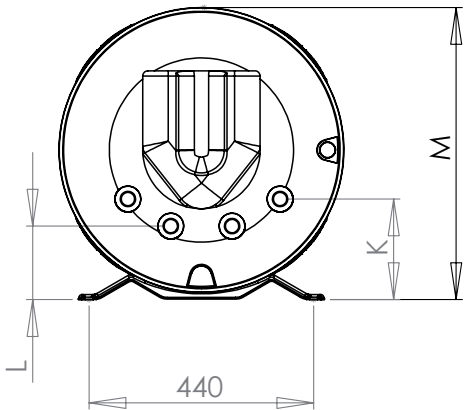
	BCH 80L	BCH 120 L	BCH 160 L	BCH 200 L
A	560	560	560	560
B	670	880	1090	1310
C	757	967	1177	1397
D	535	745	955	1175
E	500	500	500	500
F	778	988	1198	1418
G	690	900	1110	1330
H	417,5	627,5	827,5	1027,5
I	155	365	565	765
J	262,5	262,5	262,5	262,5
K	198	198	198	198
L	145	145	145	145
M	572	572	572	572



Position Stable



Position Murale



GENERALITES

Le chauffe-eau avec échangeur de chaleur à tube lisse peut être raccordé à chaque chaudière à gaz ou à mazout. La disposition du/des échangeurs de chaleur sert au réchauffage complet de l'eau contenue dans l'accumulateur.

La cuve est protégée par un revêtement émaillé appliqué à 850°C, correspondant aux exigences de la DIN 4753.

Le chauffe-eau doit être posé par un installateur agréé, dans un local protégé contre le gel. Les cuves émaillées sont appropriées pour l'eau sanitaire normale et homologuées pour des installations mélangées (tubes de cuivre, tubes zingués).

Il faut obturer tous les raccords inutilisés. Les directives en vigueur et les prescriptions du service local des eaux, ainsi que les normes DIN doivent être observées.

Le ballon est relié au réseau de distribution hydraulique par le biais du raccord pour l'eau froide et à ses points d'utilisation par le biais du raccord eau chaude.

Si l'on prélève de l'eau chaude d'un point d'utilisation, l'eau froide entre dans le réservoir où elle est chauffée à la température programmée sur le thermostat (non fourni avec le produit).

Il est conseillé de régler la température de l'eau sanitaire entre 60° et 65°C, car celle-ci garantit les meilleures performances de l'appareil et assure :

- Le maximum d'hygiène,
- Limite au maximum les déperditions thermiques,
- Limitation de la formation de calcaire.

INSTALLATION

Instructions d'installation

SEUL UN PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIE EST HABILITE A CETTE OPERATION, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE

Ce qui est reporté ci-dessous est déterminant pour la validité de la garantie.

1. L'installation doit :

- a. Etre effectuée par un installateur qualifié. Vous devez vous adapter aux normes nationales en vigueur. Il y a lieu de respecter toutes les prescriptions relatives aux chauffe-eau,
- b. Prévoir, quand cela est nécessaire, un réducteur de pression pour l'eau en entrée,
- c. L'installation doit obligatoirement prévoir un groupe de sécurité (tarage maximal : 7 bars) qui devra obligatoirement être installé avec l'appareil dans un local à l'abri du gel.

2. La température de stockage ne doit pas dépasser 90°C.

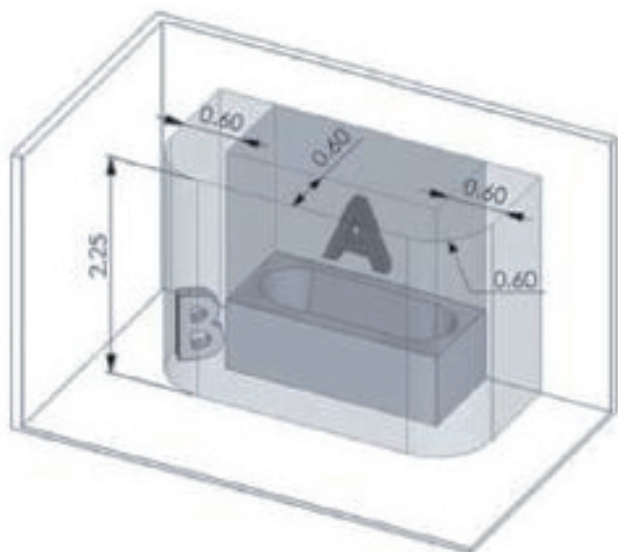
3. Pour éviter la corrosion, il est nécessaire de vérifier régulièrement le niveau de charge de la pile qui alimente la bougie protect et la remplacer en cas de défaillance de celle-ci.

4. En cas d'installation dans des locaux au-dessus d'un lieu habité (combles, greniers, faux plafonds...), calorifuger les tuyauteries et prévoir un bac de rétention avec évacuation d'eau. Dans tous les cas, un raccordement à l'égout est nécessaire.

Volume d'installation conseillé

Pour permettre les opérations de maintenance, il faut prévoir :

- Un espace libre de 50 cm au moins en face du couvercle plastique permettant d'accéder aux composants électriques,
- Un accès direct au groupe de sécurité,
- Cas particulier d'une installation dans une salle de bain (NF C15 100).



Définition :

Volume enveloppe (A) : Le volume enveloppe est le volume qui est extérieur à la baignoire ou à la cuvette de douche et est limité d'une part par la surface cylindrique verticale circonscrite à la baignoire ou à la cuvette de douche et, d'autre part, par le plan horizontal situé à 2,25 m du fond de la baignoire ou du bac de douche.

Volume de protection (B) : Le volume de protection est le volume d'accessibilité au toucher pour une personne se trouvant dans la baignoire ou la cuvette de douche, qui est extérieur au volume enveloppe. Il est limité par la surface cylindrique verticale distante de 0,60 m du bord de la baignoire ou de la cuvette de douche et limité par un plan horizontal situé à 2,25 m au-dessus du fond de la baignoire ou de la cuvette de la douche.

Cette norme est applicable en **France**, il va de soit que l'installateur doit se tenir informé de l'évolution de cette norme. Pour les installations dans d'autres pays, veuillez vous référer aux réglementations locales d'application.

Conseil :

Afin d'éviter une sur-consommation d'énergie, il est conseillé de placer le chauffe-eau le plus près possible des points de prélèvement d'eau chaude. (distance inférieure à 8 mètres conseillée).

Groupe de sécurité

L'appareil doit être obligatoirement installé avec un groupe de sécurité conforme aux normes nationales et européennes en vigueur, raccordé au tube d'entrée de l'eau froide et adapté à la pression de service maximale indiquée dans l'étiquette technique.

Il est conseillé d'utiliser un groupe de sécurité du type à membrane.

Le groupe de sécurité doit être monté le plus près possible de l'entrée de l'eau froide et le passage de l'eau ne doit jamais être entravé par d'autres accessoires.

Si, pour des raisons techniques, le groupe de sécurité ne peut être installé en liaison directe avec l'entrée d'eau froide, le raccordement utilisé devra être rigide.

FR

Dans tous les cas, le raccordement devra être réalisé en une matière résistante aux températures et aux pressions reportées sur l'étiquette technique.

La sortie de l'évacuation du groupe de sécurité ne devra jamais être obstruée et être raccordée à des tubes d'évacuation verticale de diamètre au moins égal à celui des raccords de l'appareil.

Il est recommandé d'installer le groupe de sécurité le plus bas possible pour permettre une vidange suffisante de l'appareil.

Si la pression d'alimentation est supérieure à 4/5 bars, il faut installer un réducteur de pression en amont du groupe de sécurité.

Il est conseillé de placer un robinet d'arrêt en amont du groupe de sécurité.

Toujours utiliser des tuyaux de raccordement neufs pour le raccordement au réseau d'alimentation en eau, ne jamais réutiliser des tuyaux usagés. Ces tuyaux doivent en outre être conformes à la norme EN 61770.

Raccordement de l'eau et opérations préliminaires

- Veiller à ce que la puissance thermique utile du générateur dépasse de plus de 15 % la puissance que le ballon peut absorber.
- Veiller à ce que les volumes et la pression de précharge du réservoir d'expansion du circuit secondaire soient appropriés à l'installation.
- Si la dureté de l'eau en circuit est excessive, installer (en amont du ballon), un adoucisseur d'eau correctement réglé.
- Si l'on observe des impuretés dans l'eau du circuit, installer un filtre adéquat, s'assurer que les circulateurs ont un débit et une hotte suffisants et qu'ils tournent régulièrement.
- Veiller à ce que la sonde de thermostat soit bien positionnée.
- Veiller à ce que les contrôles thermostatiques agissent correctement.
- Installation d'un groupe de sécurité conforme aux normes nationales et européennes en vigueur et adaptée à la pression de service maximale indiquée sur l'étiquette signalétique.

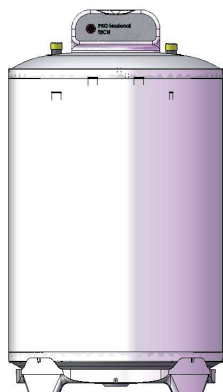
L'INSTALLATION HYDRO SANITAIRE doit être branchée de la façon suivante :

POSITION AU SOL

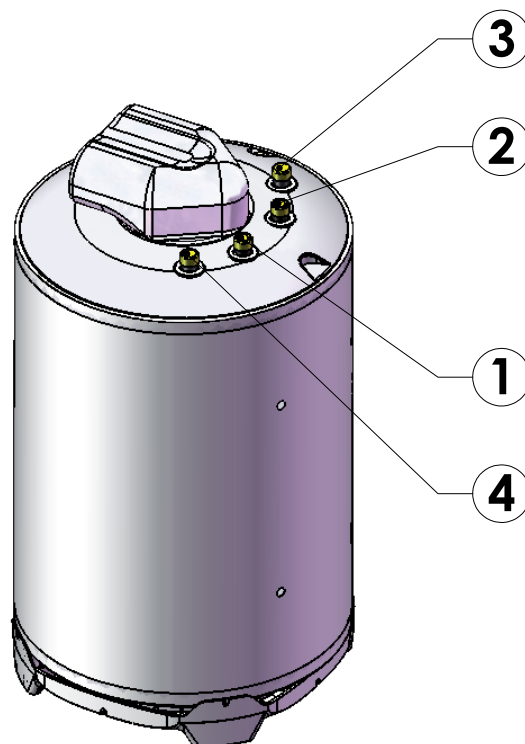
(Avec kit spécifique)

1 - Fixer le pied au produit avec les 4 vis fournies dans le kit.

2 - Raccorder l'appareil en suivant le schéma indiqué :



- 1 - Entrée eau **froide** - M3/4
- 2 - Départ eau chaude **sanitaire** - M3/4
- 3 - Entrée circuit primaire - M3/4
- 4 - Sortie circuit primaire - M3/4



FR

POSITION AU MUR

(Avec kit spécifique)

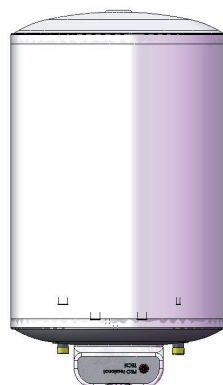
1 - Retirer les 4 vis + rondelles présentes à l'arrière de l'appareil.

2 - Monter les 2 pattes murales et les fixer avec les 4 vis fournies dans le kit.

3 - Fixer l'appareil au mur.

4 - Coller l'étiquette «Pro-Tech» fournie dans le kit.

5 - Raccorder l'appareil en suivant le schéma indiqué :



- 1 - Entrée eau **froide** - M3/4
- 2 - Départ eau chaude **sanitaire** - M3/4
- 3 - Entrée circuit primaire - M3/4
- 4 - Sortie circuit primaire - M3/4

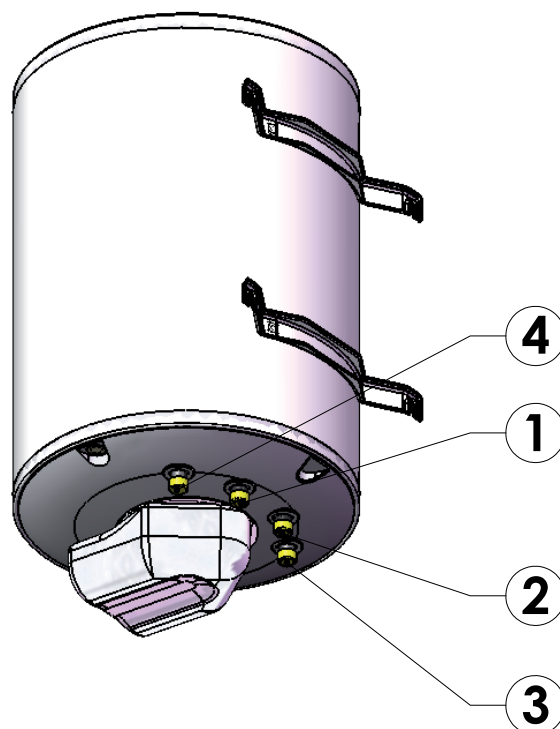
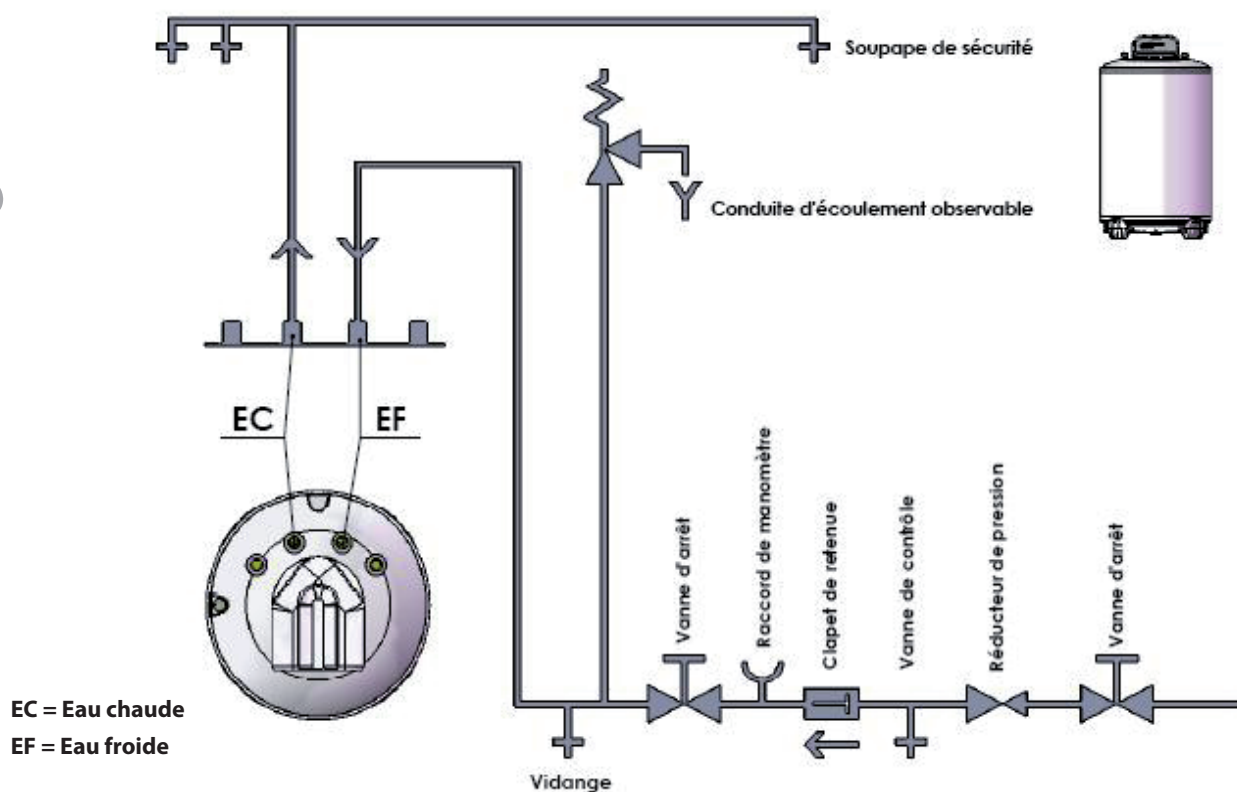
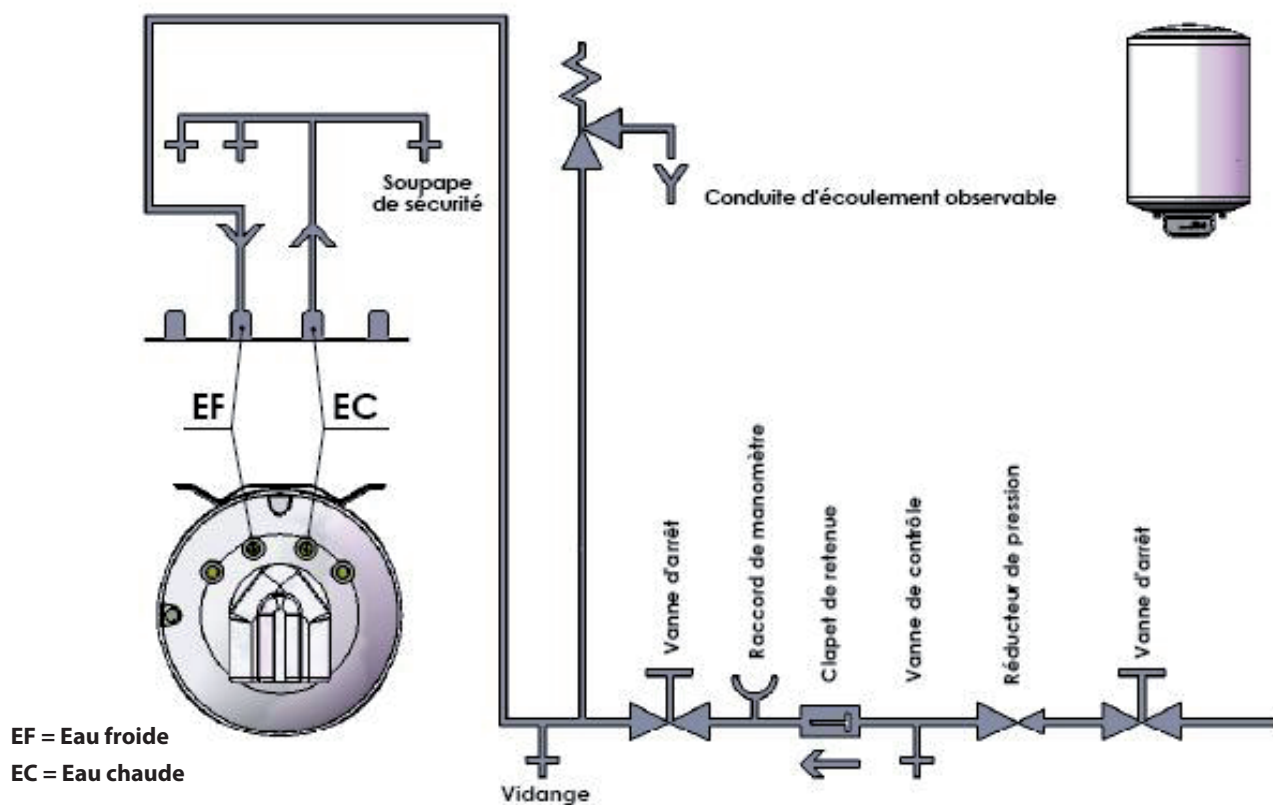


Schéma de raccordement

Position stable



Position murale



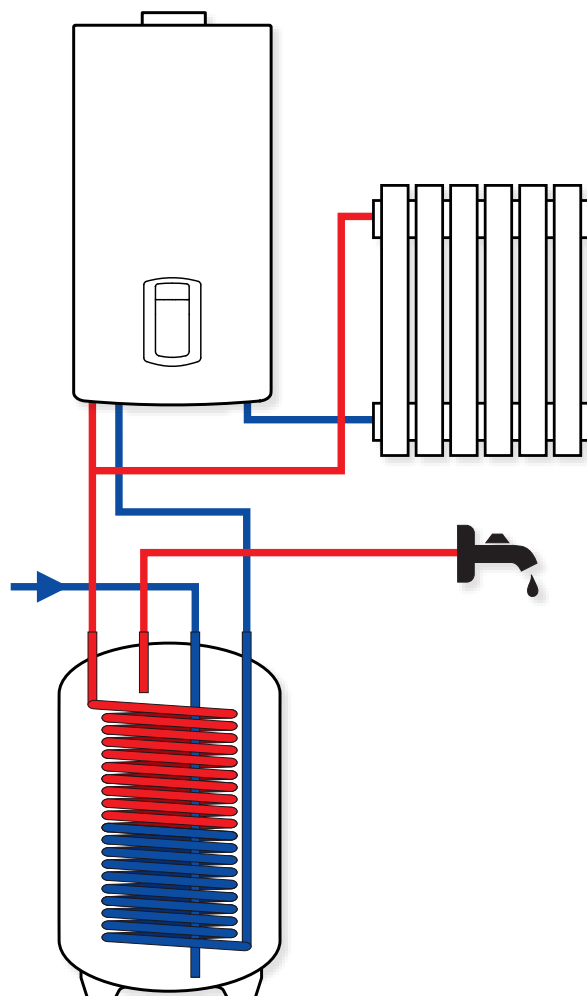
Options d'installation

Cas d'une installation avec raccordement à une chaudière

Cet appareil peut être raccordé à une installation sanitaire ayant comme source d'énergie une chaudière.

Grâce à un kit de raccordement composé de : Groupe de sécurité 7 bars + siphon + flexible PVC pour évacuation vase d'expansion sanitaire 4 L. Raccordement chaudière - ballon par flexibles extensibles en acier inox + douilles à braser.

Principe de raccordement d'une chaudière à un ballon BCH stable :



Kit d'installation :

- Kit fixation mur
- Kit stable (pose au sol)

Accessoires :

- un kit électrique d'appoint, vendu séparément, peut être installé (voir notice du kit) sur cet appareil.
- Kit Trépied ø 560.

MISE EN SERVICE

Pour ce qui est de l'eau à usage sanitaire, remplir l'accumulateur d'eau froide et évacuer l'air qui se trouve dans le circuit en ouvrant un robinet de soutirage d'eau chaude.

Remplir l'échangeur d'eau chaude du circuit primaire et évacuer l'air qui se trouve dans l'installation.

Régler la température de l'eau sanitaire dans le ballon en intervenant sur la régulation du thermostat (non fourni avec l'appareil).

Il est vivement conseillé de régler la température entre 60° et 65°C.

FR

Seul un personnel qualifié est habilité à mettre en marche l'appareil.

Contrôler périodiquement que tous les dispositifs de commande, de réglage de contrôle fonctionnent correctement.

FONCTIONNEMENT

Ce ballon permet de s'approvisionner facilement en eau chaude aussi bien en ce qui concerne l'usage domestique qu'industriel.

Le ballon est relié au réseau de distribution hydraulique par le biais du raccord pour l'eau froide et à ses points d'utilisation par le biais au raccord eau chaude.

Si l'on prélève de l'eau chaude d'un point d'utilisation, l'eau froide entre dans le réservoir où elle est chauffée à la température programmée sur le thermostat (non fourni avec le produit).

Il est conseillé de régler la température de l'eau sanitaire entre 60° et 65°C, car celle-ci garantit les meilleures performances de l'appareil et assure :

- Le maximum d'hygiène,
- Limite au maximum les déperditions thermiques,
- Limitation de la formation de calcaire.

L'échauffement de l'eau sanitaire dans le réservoir du ballon s'effectue par afflux de l'eau chaude primaire qui circule dans le serpentin situé à l'intérieur de cet appareil.

Attention :

- L'appareil ne doit jamais être mis sous tension lorsqu'il est vide, au risque de détériorer des composants électriques.
- Ne jamais obturer l'orifice du groupe de sécurité.

PROTECH

Le système PROFESSIONAL TECH, solution exclusive, est un système de protection électronique contre la corrosion, permettant d'assurer une longévité maximale à la cuve de votre chauffe-eau, et ce dans les cas de qualité d'eau les plus extrêmes.

Le circuit électronique permet de créer une différence de potentiel entre la cuve et l'électrode en titane, de manière à garantir une protection optimale de la cuve et d'en empêcher la corrosion.

Le bon fonctionnement du système de protection EXIGE UN BRANCHEMENT PERMANENT A L'ALIMENTATION 230V, même en cas d'arrêt du préparateur d'eau chaude. Pour pouvoir débrancher le système de protection pendant plus de 2 heures sans risque pour la durée de vie de la cuve, il est indispensable de vidanger préalablement la cuve !!!

Le circuit électronique est relié, outre au réseau 230V, également à la cuve à protéger et à l'électrode de protection en titane comme représenté sur le schéma page suivante.

Le bon fonctionnement de la protection est signalé par l'allumage continu de la lampe témoin verte, signalant la présence de tension aux bornes du circuit. En cas de défaillance, la lampe témoin rouge signale que l'électrode est en court-circuit avec la cuve, que l'un des câbles (cuve ou électrode) est détaché, ou qu'il n'y a pas d'eau dans la cuve.

Votre préparateur d'eau chaude sera donc correctement protégé si la lampe témoin verte est allumée et la lampe rouge est éteinte. En cas contraire, veuillez faire appel à votre installateur.

Note pour l'installateur

Attention : toute intervention ne peut se faire qu'après avoir coupée l'alimentation électrique du réseau 230V, (vu la brièveté de cette intervention, elle peut s'effectuer sans vidange de la cuve, sans pour autant entraîner la corrosion).

Le remplacement du circuit électronique s'effectue très simplement, sans vidanger la cuve, en :

- Débranchant les deux fils d'alimentation qui vont du circuit électronique au bornier d'alimentation,
- Débranchant le connecteur rapide avec détrompeur qui relie le circuit à la cuve et à l'électrode,
- Détachant le circuit électronique de son support (clips plastiques dans les 4 coins),
- En remplaçant le circuit défectueux par un nouveau, puis en procédant en sens inverse aux opérations ci-dessus.

Diagnostic des pannes du circuit électronique

1) La lampe **VERTE** n'est pas allumée :

- Vérifier si la prise d'alimentation du circuit est branchée (si non, brancher la prise),
- Vérifier si le circuit électronique est alimenté (si non, remplacer le câble d'alimentation),
- Vérifier que la tension d'alimentation est bien de 230V. (si non, assurer une alimentation en 230V),
- Si toutes ces vérifications n'apportent rien, remplacer le circuit électronique (installateur).

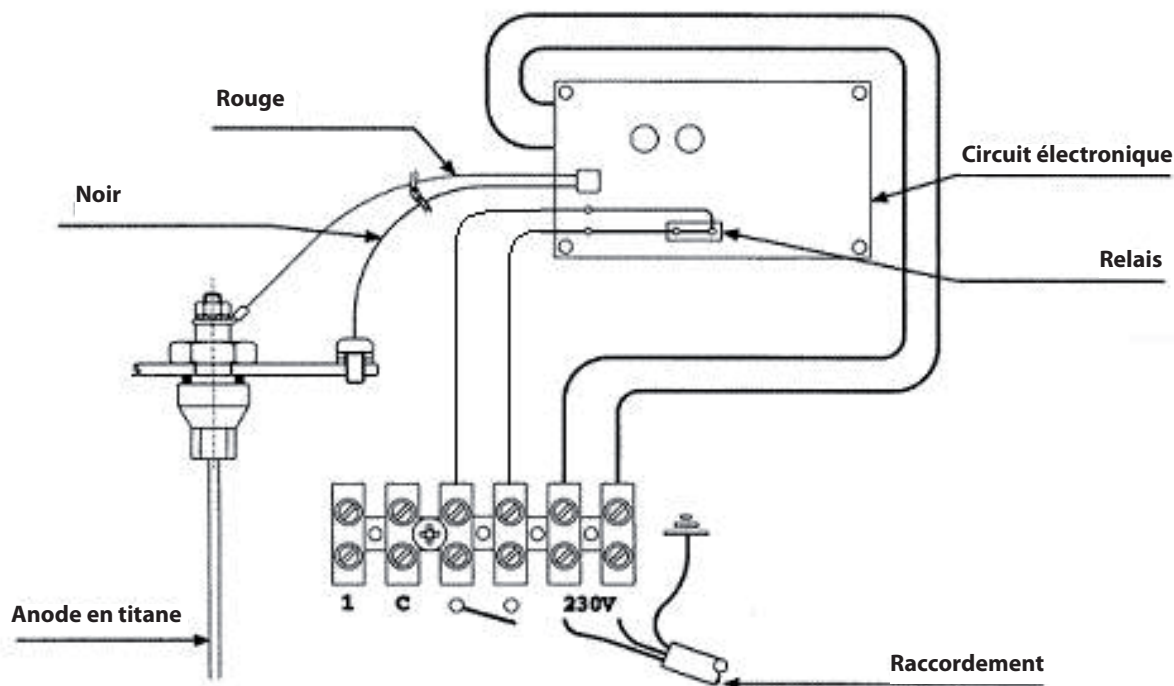
2) La lampe **ROUGE** est allumée :

- Vérifier si la cuve est remplie d'eau (si non, effectuer le remplissage pour effectuer les vérifications suivantes),
- Vérifier si le connecteur rapide est bien positionné (si non, le positionner correctement),
- Vérifier si le câble de connexion de l'électrode (qui entre dans le doigt de gant de l'embase) est bien connecté (pour se faire tirer légèrement dessus pour s'assurer de cette connexion) (si non, remplacer l'embase avec son électrode),
- Vérifier si le câble de connexion à la cuve est bien raccordé à la cuve (si non, le raccorder correctement),
- Vérifier si les deux câbles sortant du connecteur rapide ne sont pas endommagés, dénudés, etc (si oui, remplacer l'embase avec son électrode),
- Si toutes ces vérifications n'apportent rien, remplacer le circuit électronique (installateur).

Demander l'intervention de votre installateur.

Schéma de câblage

ATTENTION : LE CIRCUIT ELECTRONIQUE DOIT FONCTIONNER UNIQUEMENT EN 230 V !



ENTRETIEN ET MAINTENANCE

LE COURANT DOIT ETRE COUPE AVANT TOUTE INTERVENTION SUR L'APPAREIL

Toutes les opérations doivent être effectuées par un opérateur qualifié.

Nous vous conseillons de souscrire un contrat d'entretien et de prévoir le remplacement du groupe de sécurité au maximum tous les 5 ans, si nécessaire.

Tous les ans (deux fois par an si l'eau est traitée avec un adoucisseur), il faudra effectuer une vidange afin de contrôler le fonctionnement de l'anode Protech.

Pour ces opérations, faire référence à votre installateur de confiance.

Nettoyage Extérieur

Les parties externes du ballon doivent être nettoyées à l'aide d'un chiffon humide et des produits appropriés en vente dans le commerce. Il est en tout cas déconseillé de se servir de produits abrasifs, de solvants, d'essences, d'alcools, etc...

Vidange

Débrancher le chauffe-eau de l'alimentation hydraulique.
Ouvrir le robinet de l'eau chaude pour faire entrer l'air.
Ouvrir le robinet de vidange sur le groupe de sécurité.

Enlever le calcaire

En présence d'une grande dureté de l'eau, il est conseillé d'enlever le calcaire au moins tous les deux ans.
Pour effectuer cette opération, il est nécessaire dans un premier temps de vider le chauffe-eau puis ôter la bride supérieure pour pouvoir accéder à l'intérieur. Intervenir ensuite à l'aide d'un aspirateur et d'une brosse plastique ou bois (afin d'éliminer les sédiments les plus résistants). Nettoyer à nouveau et rincer avec un jet d'eau.

Pendant le nettoyage, veiller à ne pas endommager la couche d'émail qui sert de protection interne du réservoir.

Remonter la bride supérieure en installant un nouveau joint et remplir le réservoir en vérifiant qu'il n'y a aucune fuite.

LIMITE DE GARANTIE

La garantie n'est valable que si une personne qualifiée effectue l'installation de l'appareil.

Sont exclues de ces garanties, les défaillances dues à :

Des conditions d'environnement anormales :

- positionnement dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries.
- alimentation avec une eau de pluie, de puits, ou présentant des critères d'agressivité particulièrement anormaux et non en conformité avec les règles nationales et normes en vigueur.
- la garantie se limite à l'échange ou à la réparation des appareils et composants que nous aurons reconnus défectueux d'origine. Si nécessaire, la pièce ou le produit devront être retournés dans l'une de nos usines mais seulement après accord préalable de nos services techniques. Les frais de main d'oeuvre, de port, d'emballage et de déplacement resteront à charge de l'utilisateur. L'échange ou la réparation d'un composant d'un appareil ne peuvent en aucun cas donner lieu à indemnité.
- dégâts divers occasionnés par chocs ou chutes au cours de manipulations après livraison usine.
- en particulier, les dégâts d'eau qui auraient pu être évités par une réparation immédiate du chauffe-eau.

La garantie ne s'applique qu'au chauffe-eau et à ses composants à l'exclusion de tout ou partie de l'installation électrique ou hydraulique de l'appareil.

- alimentation électrique présentant des surtensions importantes (dans le cas d'installation d'un kit électrique).

Une installation non conforme à la réglementation, aux normes nationales en vigueur et aux règles de l'art.

Notamment:

- absence ou montage incorrect du groupe de sécurité.
- montage d'un groupe de sécurité non conforme aux normes nationales en vigueur et utilisation d'un groupe de sécurité usagé sur un chauffe-eau nouvellement installé.
- modification du réglage du groupe de sécurité après violation du plombage.
- corrosion anormale due à un raccordement hydraulique incorrect (contact direct fer - cuivre).
- raccordement électrique défectueux non conforme aux normes d'installation nationale en vigueur, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, non respect des schémas de raccordement prescrit, etc... (dans le cas d'installation d'un kit électrique).
- mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).

Un entretien insuffisant :

- entartrage anormal des éléments chauffants et des organes de sécurité.
- non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions (voir notice).
- carrosserie soumise à des agressions extérieures.
- modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi des pièces détachées non référencées par celui-ci.
- non entretien de l'appareil, et en particulier, non remplacement de l'anode en temps utile (voir paragraphe « ENTRETIEN »).

Recommandations

Pour les régions où l'eau est très calcaire, l'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie sous réserve que l'adoucisseur soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement. En particulier: la dureté résiduelle ne peut être inférieure à 12°F.